



**CDOS**  
**CÔTE-D'OR**

# PROJET ASSOCIATIF 2021-2024

## MISSION

Favoriser le développement d'une pratique sportive de qualité

- Pour toutes et tous, sur le territoire de la Côte-d'Or,
- Dans le respect des valeurs de la République et de la citoyenneté (respect des loi française, loi 1901, statuts associatifs, code moral)

## IDENTITE

Les CDOS/CROS/CTOS sont les organes déconcentrés du CNOSF auxquels celui-ci reconnaît qualité exclusive dans leur territoire « pour mettre en œuvre, en son nom et sous son contrôle, les missions qui lui sont expressément déléguées en début de chaque Olympiade par le biais d'une « feuille de route » et trouvant leur prolongement fonctionnel et organisationnel à travers la formalisation d'un « Plan Sport et Territoire » (PST). Ce PST doit par ailleurs assurer une répartition cohérente des interventions de chaque organe déconcentré du CNOSF à l'échelle d'un même territoire ».

Préambule des statuts des CDOS et CROS de la région Bourgogne-Franche-Comté

- Association loi 1901
- Organisme déconcentré du CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français)

Les adhérents du CDOS 21 sont les Comités Départementaux sportifs de Côte-d'Or, et par déclinaison, leurs clubs et licenciés.

## INTERLOCUTEURS

- Partenaires institutionnel
  - Etat (DSDEN notamment, ARS, PJJ, ...)
  - Collectivités territoriales (Conseil Départemental de la Côte-d'Or notamment, EPCI, communes, AMF, MDPH,...)
- Autres partenaires
  - Mouvement olympique (CNOSF, CROS et CDOS)
  - OMS, APSALC, ...



19, rue Pierre de Coubertin - 21000 Dijon  
03 80 45 84 85

[cdos.cotedor@franceolympique.com](mailto:cdos.cotedor@franceolympique.com)

**CDOS 21**

## COMPOSITION INTERNE DU CDOS

- 21 membres au Conseil d'administration dont 9 au Bureau Exécutif
- 3 agents de développement salariés
- 1 mission service civique par an
- Stagiaires éventuels

## PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT

- Agence Nationale du Sport
- Conseil Départemental de la Côte-d'Or
- DSDEN

## PLAN SPORT ET TERRITOIRE

Déploiement des actions nationales déléguées par le CNOSF à travers 4 thématiques :

- Sport & Education et Citoyenneté
- Sport & Professionnalisation
- Sport & Santé et Bien-être
- Sport & Politiques publiques et Haut-niveau

## SPORT & EDUCATION ET CITOYENNETE

### **La stratégie « Sport & Education et Citoyenneté » du CNOSF pour les territoires**

- Adopter une vision stratégique contribuant à la transformation positive de la société et valorisant une société de l'engagement (RSO, Éducation des jeunes, Engagement des jeunes, Engagement des femmes) ;
- Positionner le réseau territorial comme interlocuteur privilégié des différents acteurs de l'Éducation et de la citoyenneté.

### **Les actions du CDOS 21 :**

#### **OBJECTIF 1 : SPORT ET HANDICAP**

Développer le sport et handicap notamment via la gestion et la promotion du Label Valides-Handicapés sur le territoire en collaboration avec les différents acteurs :

- Comité Départemental Handisport de Côte-d'Or (CDH 21)
- Ligue Sport Adapté BFC (Comité Départemental Sport Adapté de Côte-d'Or en sommeil)
- Conseil Départemental de la Côte-d'Or (CD 21)
- Direction des Services Départementale de l'Éducation Nationale de Côte-d'Or (DSDEN 21)
- Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Côte-d'Or (MDPH 21)
- Direction Départementale des Territoires (DDT 21)
- Comité Paralympique et Sportif Français (référente CPSF BFC)
- Acteurs du sport-handicap

## OBJECTIF 2 : PROMOTION DES VALEURS OLYMPIQUES

Mobiliser l'Olympisme et le Sport comme vecteur d'éducation en favorisant notamment les relations interdisciplinaires. Diffuser ses valeurs auprès des plus jeunes (proches des valeurs de la République). Sensibiliser les jeunes à la pratique sportive et à ses bienfaits. Favoriser la liaison entre les établissements scolaires et le mouvement sportif.

- Classes Olympiques
- Journée Olympique
- Semaine Olympique

## OBJECTIF 3 : LUTTE CONTRE LES VIOLENCES DANS LE SPORT

- Les violences dans le sport

## SPORT & PROFESSIONNALISATION

### La stratégie « Sport & Professionnalisation » du CNOSF pour les territoires

- Assurer la représentation, la mobilisation et la défense des intérêts du Mouvement Olympique et sportif territorial dans les domaines de la formation, de la qualification et de l'emploi ;
- Renforcer le circuit d'information permettant d'optimiser les pratiques de professionnalisation du secteur associatif sportif ;
- Développer une offre de services concertée et territorialisée, notamment dans le domaine de la formation.

### Les actions du CDOS 21 :

#### OBJECTIF 1 : SOUTIEN AUX BENEVOLES

Gérer et animer le Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles (CRIB). Soutenir, conseiller, accompagner et mettre en place des formations à destination du mouvement associatif.

- Formations
  - CASICO (logiciel de comptabilité associative)
  - PSC1 (premiers secours)
- Réunions d'informations
  - Modulo'sport
- Lettres d'informations
  - Lettre du CRIB
- Outils
  - SAVED (Simplification Administrative Valorisation Et Déplacements)
  - Plateforme unemission-unanimateur.fr
  - RGPD

#### OBJECTIF 2 : INTERVENTIONS

- Interventions auprès de jeunes en formation (au CREPS notamment)

## SPORT & SANTE ET BIEN-ETRE

### La stratégie « Sport & Santé et Bien-être » du CNOSF pour les territoires

- Accompagner les Ligues et Comités dans le développement des dispositifs fédéraux sport-santé notamment en matière de formation ;
- Valoriser les dispositifs fédéraux par la diffusion du Médicosport-santé auprès des médecins prescripteurs et du grand public ;
- Informer et mettre en relation les acteurs concernés par la prescription d'APS en facilitant le recensement des clubs ;
- Porter des projets Sentez-Vous Sport ;
- Positionner le Mouvement Olympique et sportif au cœur des enjeux de sport-santé et de bien-être.

### Les actions du CDOS 21 :

#### OBJECTIF 1 : DEVELOPPEMENT DU SPORT SANTE SUR LE TERRITOIRE

- Parcours d'Accompagnement Sport Santé
- Maison Sport Santé

#### OBJECTIF 2 : DEVELOPPEMENT DU SPORT EN MILIEU PROFESSIONNEL

- WORK&MOVE® Côte-d'Or

## SPORT & POLITIQUES PUBLIQUES ET HAUT-NIVEAU

### La stratégie « Sport & Politiques publiques, Haut niveau et sports de nature » du CNOSF pour les territoires

- Devenir acteur dans les instances de concertation et du dialogue civil, en réponse à ses besoins (structures déconcentrées des Fédérations, membres) ;
- Faire du Mouvement Olympique et Sportif un acteur de la co construction de politiques publiques (intérêt général) ;
- S'inscrire comme partie prenante des politiques publiques et fédérales d'accès au haut niveau et d'appui à la professionnalisation des athlètes.

### Les actions du CDOS 21 :

#### OBJECTIF 1 : CAMPAGNES DE SUBVENTIONS

En partenariat avec la DSDEN 21 (DRAJES BFC), travailler sur les documents départementaux. Élaborer conjointement des outils & organiser des réunions et/ou visioconférence d'informations si besoin sur le département. Promouvoir et communiquer sur les différents dispositifs, suivis, conseils, accompagnements et appuis techniques pour la formalisation des projets et pour le dépôt des demandes sur lecompteasso.

## OBJECTIF 2 : OBSERVATOIRE DU MOUVEMENT SPORTIF

Connaitre nos adhérents et l'ensemble du mouvement associatif sportif afin d'avoir une vision globale de notre champ d'action et de représenter au mieux le MOST auprès des partenaires (notamment DSDEN, DRA JES, AMF, CD21, CRBFC,...).

### Outils :

- Mon club près de chez moi
- Observatoire interne
- Pass'sport

## OBJECTIF 3 : ACTIONS EN PARTENARIATS

- Trophées Côte-d'Or Performance
- Concours Femmes & Sport

## OBJECTIF 4 : DEVELOPPEMENT DE DIFFERENTS LABELS

- Label Développement Durable, le sport s'engage !
- Label Ville sportive
- Terre de Jeux 2024

## OBJECTIF 5 : PARTICIPER AUX COMMISSIONS EXISTANTES SUR LE DEPARTEMENT

- Conférences régionales du sport et des financeurs
- Commissions départementales
  - des Espaces, Sites et Itinéraires
  - de Sécurité et d'Accessibilité des équipements
  - des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

## OBJECTIF 6 : MISES A DISPOSITION / MUTUALISATION DE MATERIEL